

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 juillet 2020

CONSEIL DE PARIS
Extrait du registre des délibérations

Séance des 23 et 24 juillet 2020

2020 DAC 707 Désignation de la Directrice générale par intérim de l'établissement public Paris Musées.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2221-10 et R.2221-5 relatifs aux modalités de désignation et de nomination du Directeur Général de la régie personnalisée ;

Vu la délibération 2012 SG 153 - DAC 506 en date des 19 et 20 juin 2012 par laquelle est créé un établissement public local, dénommé Paris Musées (régie personnalisée dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière) à caractère administratif chargé de la gestion des musées de la Ville de Paris ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées ;

Vu le projet de délibération en date du 17 septembre 2020, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose la nomination de Mme BAYADA en qualité de Directrice générale par intérim de l'établissement public Paris Musées,

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 2e Commission ;

Délibère :

En application des dispositions de l'article L. 2221-10 et R.2221-5 du code général des collectivités territoriales et conformément à la proposition de la Maire de Paris, le Conseil de Paris désigne Madame Sonia BAYADA en qualité de Directrice générale par intérim de l'établissement public Paris Musées.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO